

Bonjour tous,

Ce courriel est adressé à tous les élus et habitants des 16 communes faisant partie de l'enquête publique qui aura lieu l'année prochaine concernant le projet d'implantation d'un parc de 4 éoliennes (180m de haut, 4000 Tonnes de béton) sur la commune de Varennes-Changy.

Je me nomme Franck DELOINCE je suis riverain et j'habite à OUZOUER DES CHAMPS à environ 1 Km de la plus proche éolienne et moins de 2 Km des 3 autres.

Malgré mon courriel du 30 septembre 2020, je n'ai eu aucun retour d'aucun conseiller municipal d'OUSSOY-EN GATINAIS ou de VARENNES-CHANGY.

Le promoteur NORDEX, racheté par RWE depuis peu, a pu s'entretenir à de très nombreuses reprises avec Mme LA MAIRE depuis 2017, il a pu organiser 4 réunions de "concertation" avec la bénédiction de la 1<sup>ère</sup> magistrate et une réunion d'information suite à la réalisation des études environnementales.

AUCUN riverain n'a été reçu par le conseil municipal ni les maires d'aucune de ses deux communes, seul les VRG ont réussi à obtenir un entretien avec Mme la Maire en 2019 depuis elle a rejeté toutes les demandes de l'association. Elle a encore reçu M. CLUET (chef de projet RWE) ce mois-ci et le mois dernier.

Pire un terrain communal fait partis de ce projet, Mme la maire a toujours indiqué que la commune n'avait pas signé le BAIL mais seulement une étude !!! Or le 16 septembre nous avons appris que l'ancien conseil municipal et le nouveau avaient été trompé car il s'est avéré que le contrat de bail de ce terrain était stipulé dans le compte rendu du conseil municipal du 20 juillet 2018 !!!!!

J'en conclue donc que Mme COUTEAU veut se PARC éolien et donne tous les moyens au promoteur pour faire avancer ce projet, contre l'avis de nombreux riverains, et avec des méthodes peu respectueuses de la démocratie.

J'ai alerté le sous-préfet M. CASTRO de ces nombreuses « anomalies », il m'a été répondu qu'il ne tenait pas compte de la concertation qui n'entrait pas dans le cadre réglementaire. Pourquoi le promoteur et Mme la Maire fournissent autant d'effort en VAIN pour « convaincre la population » ou la tromper ????

Les communes faisant parties de l'enquête publique (6 Km autour du Parc) sont les suivantes :

VARENNES-CHANGY	1496 Habitants
OUSSOY-EN-GATINAIS	412 Habitants
OUZOUER DES CHAMPS	244 Habitants

SAINT HILAIRE SUR PUISEAUX	175 Habitants
LA COUR MARIGNY	338 Habitants
THIMORY	738 Habitants
SOLTERRE / LA COMMODITE	483 Habitants
THIMORY	738 Habitants
CHEVILLON SUR HUILLARD	1388 Habitants
PRESSIGNY LES PINS	498 Habitants
CORTRAT	82 Habitants
MORMANT	120 Habitants
LOMBREUIL	299 Habitants
NOGENT SUR VERNISSON	2551 Habitants
LANGESSE	73 Habitants
LE MOULINET SUR SOLIN	133 Habitants

Recensement de 2015 et 2017 :

Sources Wikipédia soit plus de 10 000 Habitants !!

Deux communautés de communes sont concernées celle des canaux et forêts et celle de l'agglomération Montargois et Rives du Loing, voir une 3<sup>ième</sup> la 3CBO avec le Parc Eolien de CORTRAT et de SAINT MAURICE SUR AVEYRON.

Il faut savoir que si ce PARC est réalisé, ceux d'OUSSOY EN GATINAIS, de CORTRAT, et de SAINT MAURICE SUR AVEYRON suivront, les mats de mesure de ses «futurs parc » sont déjà sur pied, ce qui fera 4 PARCS. L'impact sur le Gâtinais du sud sera extrêmement important car il ne s'agira plus de 10 000 Habitants mais plusieurs dizaines de milliers d'habitants. Nous n'habitons pas dans la CREUZE, NI DANS LE CANTAL, NI DANS LE BEAUCE. Les Mats de mesure de CORTRAT ET VARENNES se voient jusqu'à Villemandeur, Moncresson, Amilly... soient à plus de 10 Km minimum. Les mats ne font que 98m les Eoliennes 180m !!!! donc nous les verront à 20 Km à la ronde.

Je ne rappelai pas toutes les nuisances, bien connu, que font subir ses infrastructures industrielles et qui n'ont donc rien à faire dans le bocage du GÂTINAIS.

Je demande donc à tous les ELUS des communes et communautés de communes discriminées par ce projet de prendre rendez-vous auprès du conseil municipal des communes de VARENNES-CHANGY et OUSSOY EN GATINAIS afin qu'elles échangent leurs points de vue, qui, je le pense, ne sont pas identique. Ce sujet est bien trop grave et engage l'avenir économique et le cadre de vie tout le sud Gâtinais pour que la prise de décision ne soient prise que par quelques

personnes désireuses de remplir leur caisse de monnaie sonnante et trébuchante.

Merci de distribuer ce message à tous les élus des communes concernées.